

BULLETIN D'ADHÉSION

« GARANTIE TEMPORAIRE DES VEHICULES (de moins de 3T5) PRÊTÉS AUX CLUBS POUR L'ORGANISATION DES ÉPREUVES ET LES PARCOURS HORS ÉPREUVES »

Valant conditions particulières – Contrat no AF 5002795 souscrit par Verspieren auprès de Sérénis Assurances.



Bulletin à compléter, signer et envoyer, accompagné du chèque de règlement libellé à l'ordre de Verspieren et de la liste des véhicules à assurer à l'adresse suivante : VERSPIEREN – Service FFC – 1, avenue François-Mitterrand – BP 30200 – 59446 Wasquehal Cedex

L'ADHÉRENT

Nom du club : Comité régional :

Nom du représentant légal : Prénom :

Date de naissance : Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax : E-mail :

L'ÉPREUVE

Intitulé de l'épreuve : Numéro d'attestation :

Comité régional : Organisateur de l'épreuve :

PÉRIODE DE GARANTIE

Date début : (jj-mm-aaaa) inclus – date fin : (jj-mm-aaaa) inclus

ÉTENDUE DES GARANTIES

Nature des garanties selon la gamme LIBERTÉ définie dans les Conditions générales référencées : 17 05 96 09/2013	Montant de la garantie	Montant de la franchise (1)
Responsabilité civile • Dommages corporels • Dommages matériels et immatériels consécutifs	sans limitation de somme 100 000 000 euros maximum	néant
Défense pénale et recours suite à accident	20 000 euros	néant
Bris de glaces	Valeur de remplacement	80 euros
Vol et incendie	VRADÉ (2)	1 000 euros sauf 2 roues 230 euros
Dommages tous accidents	VRADÉ	1 000 euros sauf 2 roues 230 euros
Catastrophes naturelles / forces de la nature	VRADÉ	380 euros
Garantie du conducteur	150 000 euros	10 % en IPP

(1) Une franchise de 800 Eur est applicable lorsque le conducteur au moment du sinistre est titulaire d'un permis de conduire de moins de 3 ans. Elle se cumule et se rajoute aux éventuelles franchises Dommages. (2) Valeur de remplacement à dire d'expert. Elle est limitée à 35.000 Eur pour les 4 roues et 10.000 Eur pour les 2 roues.

TABLEAU DES COTISATIONS TTC PAR VÉHICULE

Nombre de véhicules à assurer	Pour une garantie d'1 journée/véhicule	Pour une garantie de 2 à 5 jours/véhicule	Pour une garantie de plus de 5 jours/véhicule
jusqu'à 5 véhicules	60 €	75 €	108 €
De 6 à 10 véhicules	55 €	69 €	99 €
De 11 à 15 véhicules	45 €	57 €	81 €
De 16 à 20 véhicules	35 €	44 €	63 €
De 21 à 30 véhicules	33 €	40 €	55 €
De 31 à 40 véhicules	27 €	33 €	45 €
Parc supérieur à 40 véhicules	Nous consulter	Nous consulter	Nous consulter
Véhicules plus de 3T5	Nous consulter	Nous consulter	Nous consulter

Exemple de prime : 10 véhicules assurés pendant 5 jours : prime = 10 X 69 €, soit 690 €

Attention : Pour que les véhicules soient assurés, il est impératif que la liste des véhicules (page suivante) soit communiquée à Verspieren 24 heures au moins avant l'épreuve.



LISTE DES VÉHICULES À ASSURER

À adresser au moins 24 heures avant le début de l'épreuve pour obtenir la garantie.

Nom du club : Nom de l'épreuve :

	Marque du véhicule	Modèle	Catégorie	Année de 1 ^{ère} mise en circulation	N° d'immatriculation
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					
32					
33					
34					
35					
36					
37					
38					
39					
40					

COTISATION APPLICABLE

Nombre total de véhicules		
Prime par véhicule/jour	x	
Total		
Frais de souscription + Frais d'attentats (3,30 € + 3,80 €)	+	7,10 €
TOTAL À PAYER	=	€

PÉRIODE DE GARANTIE

Date début : (jj-mm-aaaa) inclus – date fin : (jj-mm-aaaa) inclus

Les informations personnelles recueillies dans le cadre de la relation font l'objet d'un traitement automatisé destiné aux activités des entités de notre groupe et à ses partenaires, mandataires, réassureurs, organismes professionnels et sous-traitants. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de mise à jour et d'opposition sur ces informations conformément à l'article « Informatique et Liberté » de nos Conditions générales.

L'adhérent reconnaît avoir reçu et pris connaissance des Conditions générales référencées 17 05 96 09/2013 téléchargeables sur le site www.ffc.verspieren.com

Fait à : le :

Signature du représentant du club

